



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21468>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-21468**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Correspondant : MUSELIER Renaud, Président du Conseil régional

Adresse : Hotel de Région, 27 Place Jules Guesde, 13481 Marseille

Coordonnées :

Téléphone : 0491575057

Télécopieur : 0491575064

Courriel : servicedesmarches@maregionsud.fr

Adresse internet : <http://www.maregionsud.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://achat.maregionsud.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux de remplacement de l'ascenseur des bâtiments B et C au lycée Marcel Pagnol à MARSEILLE

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le projet comprendra la dépose de l'ascenseur existant et la mise en place d'un nouvel ascenseur dans la gaine maçonnée existante qui ne sera pas modifiée. L'ascenseur dessert 5 niveaux : RDC / R+1 / R+2 / R+3 / R+4

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

19 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie est prévue au contrat. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande. Le contrat prévoit le versement d'une avance avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Le financement est assuré par le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires

de services : Le candidat ne peut pas répondre à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements. Les candidats peuvent être des entreprises uniques ou des groupements momentanés d'entreprises. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en

français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 60%
- Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 18/03/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-460

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRL04 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca 13281 Marseille Cedex 06 Tél : 0491134813 Fax : 0491811387 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Web : <http://marseille.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des Litiges (CCIRAL), Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur - Secrétariat général pour les affaires régionales, Place Félix-Baret , CS 80001 13282 Marseille Cedex 06 Tél : 0484354554 Fax : 0484354460 Mel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr Web : <http://www.paca.pref.gouv.fr> Une visite sur site est préconisée. Les modalités figurent dans le règlement de la consultation

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/02/2024